

*M* MAISON DE LA MEMOIRE DE MONS

# INTERFACE

PERIODIQUE 131 - SEPTEMBRE 2020



© AnneMarie Faubres

Courtrai

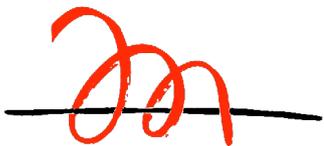
# Déboulonner? Débaptiser ?



©Bernard Detry

Statue de Léopold II  
rue des Fossés à Mons

Jacky Auser



# TABLE DES MATIERES

## *1/ Editorial*

### *Activités :*

*2/ A la découverte de Courtrai*

*3/ A la découverte de Ghlin*

### *Articles :*

*4/ Mons et les épidémies de l'Ancien Régime (G. Waelput)*

*10/ Littérature et épidémies, une très longue histoire d'amour (D. Georges)*

*14/ Déboulonner ? Débaptiser ? Mémoire et imaginaire (J. Schils)*

*18/ La mémoire coloniale à Mons. Une plaque remise en question (C.Rousman)*

# EDITORIAL

**E**h bien voilà ! Vous le tenez entre vos mains, notre *Interface* entièrement relooké... La nouvelle couverture est due à Jacky Assez et la maquette au graphiste Romain Charlier, qui sera désormais chargé de la mise en page. La deuxième partie, enrichie, comportera des articles liés à l'actualité ou à une thématique.

L'envoi se fera désormais sous enveloppe à la fois pour libérer la couverture des mentions imposées par bpost, pour protéger notre périodique des dégâts occasionnés à l'occasion de la distribution et pour sécuriser la livraison. Marie-Paule Lecomte et Didier Georges continueront de se charger de l'expédition. Nous espérons que cet *Interface* « new look » rencontrera l'adhésion de nos lecteurs.

*Nous espérons que cet Interface « new look » rencontrera l'adhésion de nos lecteurs.*

Dans le numéro précédent, nous vous avons entretenu de la pandémie. Ce thème continuera à nous occuper dans ces pages et dans le n° 132. Mais dans ce numéro nous abordons plus spécifiquement une autre question d'actualité : *Déboulonner ? Débaptiser ?*

Si le CNS le permet, nous organiserons prudemment quelques sorties en septembre-octobre.

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de votre avis sur cette nouvelle formule.

Jean Schils







## A LA DÉCOUVERTE DE GHLIN

### Visite guidée trilatérale

La Maison de la Mémoire s'est associée à *Sauvemontpetitpat* pour vous proposer une découverte originale de Ghlin. Cette visite sera envisagée sous trois angles différents : son histoire, son petit patrimoine et son patrimoine religieux. Trois guides se relayeront donc à tour de rôle. La visite historique sera prise en charge par Gérard Bavay, membre éminent de la Maison de la Mémoire.

La découverte du petit patrimoine se fera sous la conduite de l'association *Sauvemontpetitpat*, occupée à en faire le relevé depuis plusieurs mois avec les habitants. Une historienne de l'art, Noémie Petit, présentera le patrimoine religieux, plus particulièrement de style néogothique, de l'église St-Martin.

#### >>>>>>>>>>>> EN PRATIQUE

- **Le samedi 26 septembre à 14 h**
- P.A.F. : 5 euros / gratuit pour les étudiants jusqu'à 25 ans
- **RESERVATION** : [reservation@mmemoire.be](mailto:reservation@mmemoire.be) ou Jean Schils 065 / 35 26 97
- **RENDEZ-VOUS** : à l'église de Ghlin à 14 h

# Mons et les épidémies de l'Ancien Régime...

6



*« Libera nos, Domine,  
a bello, a fame, a peste »*

Litanie des Saints

Dans un article publié précédemment, j'ai rappelé l'hécatombe provoquée par la grippe espagnole à la fin de la première guerre mondiale. Malheureusement, cette pandémie n'a pas été la seule car depuis sa création, la cité du Doudou a connu les ravages de nombreuses épidémies meurtrières. Cet article vous permettra sans doute de relativiser les nombreux problèmes humains, sanitaires, économiques et sociaux que nous rencontrons depuis l'arrivée du Covid-19.<sup>1</sup>

Au Moyen Age : Les épidémies de « peste »

En l'absence de descriptions médicales précises, les spécialistes pensent que la « peste » médiévale appelée souvent « pestilence » recouvre plusieurs types d'épidémies : la véritable peste qu'elle soit bubonique ou pulmonaire, la diphtérie, la variole et l'ergotisme. Difficile donc souvent de s'y retrouver ; nous ne pouvons que constater les conséquences désastreuses de ces fléaux.

Les épidémies qui frappent Mons aux **XIe, XIIe et XIIIe siècles** nous sont rapportées par des historiens comme Vinchant ou de Boussu qui ont la fâcheuse habitude de gonfler le nombre de morts et de rapporter des éléments fantastiques et légendaires. On ne peut donc pas en tirer beaucoup de renseignements fiables sauf de constater la fréquence régulière des ravages infectieux.

**Pour le XIVe siècle**, la région de Mons connaît une surmortalité inquiétante dans les années 1315-16. Cette période est mieux connue grâce à Vinchant : *« Cette année (1315) est encore signalée par des pluies... Les récoltes furent gâtées, une grosse cherté des vivres s'ensuivit...La famine fut telle que les hommes s'entretuaient pour se manger.»* Un tiers de la population du Hainaut aurait alors disparu. Mons se tourne vers sainte Waudru et élève un autel sur la Grand-Place sur lequel on expose le reliquaire de la sainte. La maladie s'éloigne alors peu à peu de la ville. Famine et épidémie sont donc étroitement liées.

*Depuis sa création, la cité du Doudou a  
connu les ravages de nombreuses épidémies  
meurtrières.*

Mais quand on parle des épidémies au XIV<sup>e</sup> siècle, on pense immédiatement à la terrible peste bubonique ou «peste noire» qui sévit en Europe de 1347 à 1351, tuant au minimum le tiers de la population.

Étonnamment, pour Mons, les sources historiques sont muettes à ce sujet. Les comptes de la Massarderie ne mentionnent aucune dépense exceptionnelle et les comptes de la Recette générale de Sainte-Waudru font seulement état de l'organisation de processions notamment avec le chapitre de Soignies et les reliques de saint Vincent. Cette manifestation semble d'ailleurs être à l'origine de la procession du dimanche de la Trinité. La ville et toute notre région ont donc été épargnées alors que Tournai doit affronter la pire calamité de son histoire.

Mais ce n'est que partie remise au siècle suivant ... **Durant le XV<sup>e</sup> siècle**, les historiens ont pu mettre en évidence deux épidémies qui ont décimé la population montoise. Gonzalès Decamps<sup>2</sup> nous explique que dans les années 1400-1401, une épidémie mal identifiée et appelée « *peste, mortoile ou maladie pestilenteuse* » frappe toutes les couches sociales de la ville. Alors que la Grand Aumône délivre annuellement une cinquantaine de cercueils, les comptes de cette institution nous indiquent une surmortalité neuf fois plus importante en 1400.

Mons se vide de ses habitants ce qui désorganise les services communaux : les portes ne sont plus gardées et le service incendie ne fonctionne plus. La perception des impôts est perturbée ce qui inquiète évidemment les autorités. Les bestiaux meurent aussi en grand nombre et même les brochets du vivier d'Hyon sont atteints par une maladie inconnue. Face à cette catastrophe sanitaire, on procède aux inévitables processions. La ville peut compter aussi sur un chirurgien-barbier et un médecin qui, tous les deux, meurent de la contagion. Les hôpitaux des Apôtres, de Houdeng et de Saint-Julien prodiguent leurs soins aux infectés mais leur personnel est souvent emporté par la maladie. Dans les années qui ont suivi l'épidémie, les autorités

*Quand on parle des épidémies au XIV<sup>e</sup> siècle, on pense immédiatement à la terrible peste bubonique ou «peste noire» qui sévit en Europe de 1347 à 1351*



ont octroyé des dons aux hôpitaux qui s'étaient dévoués pour soulager les malades et ont récompensé personnellement Piérrard le Barbier qui a pratiqué des césariennes sur les cadavres des femmes enceintes.

En 1468, la ville de Mons a de nouveau été frappée par une épidémie de « peste » qui a été étudiée par Jean-Marie Cauchies<sup>3</sup>. Au mois de mai, la procession des Rogations organisée pour la protection des récoltes sort par la porte des Guérites et non par celle de Bertaimont car on « *moroit à cause que la maladie estoit à Bertaymont* ». L'épidémie s'étend et les chanoinesses décident alors de brûler dans le chœur de la collégiale un immense cerge de la longueur de l'enceinte de la ville.

Cependant en septembre, la maladie progresse et il est impossible de collecter les droits de bourgeoisie. La détresse de la population a dû parvenir aux oreilles des plus hautes sphères puisque Isabelle de Portugal, la veuve de Philippe le Bon, propose aux autorités d'envoyer des religieuses hospitalières pour secourir les malades. Les autorités ne sont pas enthousiastes mais finalement des Sœurs du Tiers-Ordre de St-Francois (ou Sœurs grises) finiront par débarquer à Mons et dirigeront l'hôpital Le Taye à la rue du Rivage. En septembre 1469, la maladie n'est plus qu'un mauvais souvenir et le receveur communal

récompense d'une somme de dix livres le médecin Guillaume Courtillier pour son dévouement durant la crise sanitaire.

Suite au prochain numéro...

Gérard Waelput

Professeur honoraire d'histoire à la Haute Ecole  
de la Communauté Française de Mons

(1) ARNOULD, Maurice-Aurélien, *Mortalité et épidémies sous l'Ancien Régime dans le Hainaut et quelques régions limitrophes*, dans Problèmes de mortalité, méthodes, sources et bibliographie en démographie historique, Liège, Université de Liège, 1965, p. 465-481

LACROIX, Augustin, *Notice chronologique et analytique sur les épidémies et les épizooties qui ont régné en Hainaut, à diverses époques, de 1006 à 1832*, Bruxelles, Wouters, 1844

STAQUET, Willy, *Histoire des grandes épidémies...*, Izegem, Illustra, 1992, 334 p.

(2) DECAMPS, Gonzalès, *La maladie contagieuse de 1400-1401 à Mons*, A.C.A.M., T. 41, 1912, p. 133-156

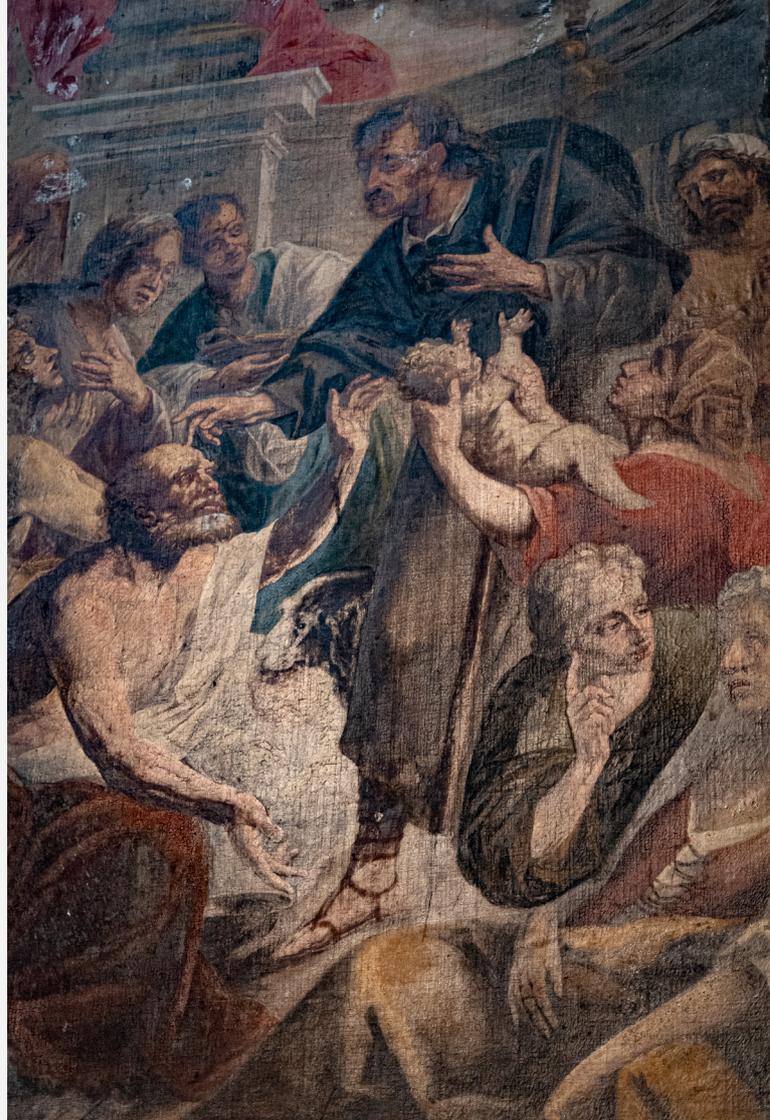
(3) CAUCHIES, Jean-Marie, *Une épidémie de peste à Mons en 1468/69*, A.C.A.M., t. 69, 1975, p. 215-222.

## LE CULTE DE SAINT ROCH

**S**aint Roch, né à Montpellier vers 1350, décida de partir en pèlerinage pour Rome. Sur le chemin, il guérissait les malades, surtout les pestiférés. Atteint par la peste, Roch se rendit jusqu'à un bois, pour y mourir. À cet endroit, une source jaillit et un chien lui apporta chaque jour un pain. On rapporte également qu'un ange secourut Roch. Il recouvra la santé et retourna à Plaisance auprès des pestiférés, faisant preuve d'un courage remarquable. Il reprit sa route, mais fut pris pour un espion et emprisonné à Voghera où il resta prisonnier cinq ans jusqu'à sa mort en 1379. Saint Roch fut enterré à Voghera mais sa dépouille fut volée et transportée à Venise. Invoqué contre les maladies contagieuses, son culte se rencontre dans beaucoup de pays européens (France, Allemagne, Italie). En Belgique. Il est particulièrement honoré dans l'Entre Sambre et Meuse, à l'occasion de nombreuses Marches qui lui sont consacrées (Thuin, Ham-sur-Heure,...)

A Mons, une chapelle est dédiée à saint Roch dans la collégiale Sainte-Waudru et dans l'église Saint-Nicolas. Nous reconnaissons saint Roch à son équipement de pèlerin et à la présence du chien.

© Bernard Detry  
Saint Roch soignant les lépreux  
Collégiale Sainte-Waudru





© Anne-Marie Faehrs  
Vue générale de la chapelle  
Saint-Roch située dans l'église  
Saint-Nicolas

Le vitrail de la chapelle  
attribué à l'atelier de  
Joseph Osterrath (XIXe siècle)



© Anne-Marie Faehres

# LITTÉRATURE ET ÉPIDÉMIES

## Une très longue histoire d'amour - 1.

Si l'étude de l'Histoire nous a permis de voir que cette dernière a tendance à se répéter et que les épidémies ont souvent apporté des réponses analogues au cours des derniers siècles, la littérature peut apporter un autre éclairage sur nos réactions face à ce genre d'épisodes calamiteux.

A travers trois œuvres très différentes, nous pourrons observer la rémanence d'images forgées très anciennement et l'utilisation variable de ce leitmotiv qu'est l'épidémie. Nous parcourons ainsi *l'Illiade* d'Homère, le *Hussard sur le toit* de Jean Giono et *Pars vite et reviens tard* de Fred Vargas.

La littérature occidentale commence par une description de l'épidémie qui dévaste le camp des Grecs dans le récit épique de l'Illiade. Après avoir invoqué sa muse pour chanter la colère d'Achille, sujet central de l'œuvre homérique, l'aède nous conte

l'entrevue entre un vieux prêtre d'Apollon et l'état-major des Danaens : le vieillard veut récupérer sa fille qu'Agamemnon retient dans sa tente en apportant une rançon que le chef grec refuse.

Renvoyé chez lui, le prêtre supplie son divin protecteur de frapper les Grecs de ses traits. Le dieu archer descend de l'Olympe et fait des ravages en frappant d'abord les chiens et les mulets du corps expéditionnaire, puis les hommes de l'armée argienne.

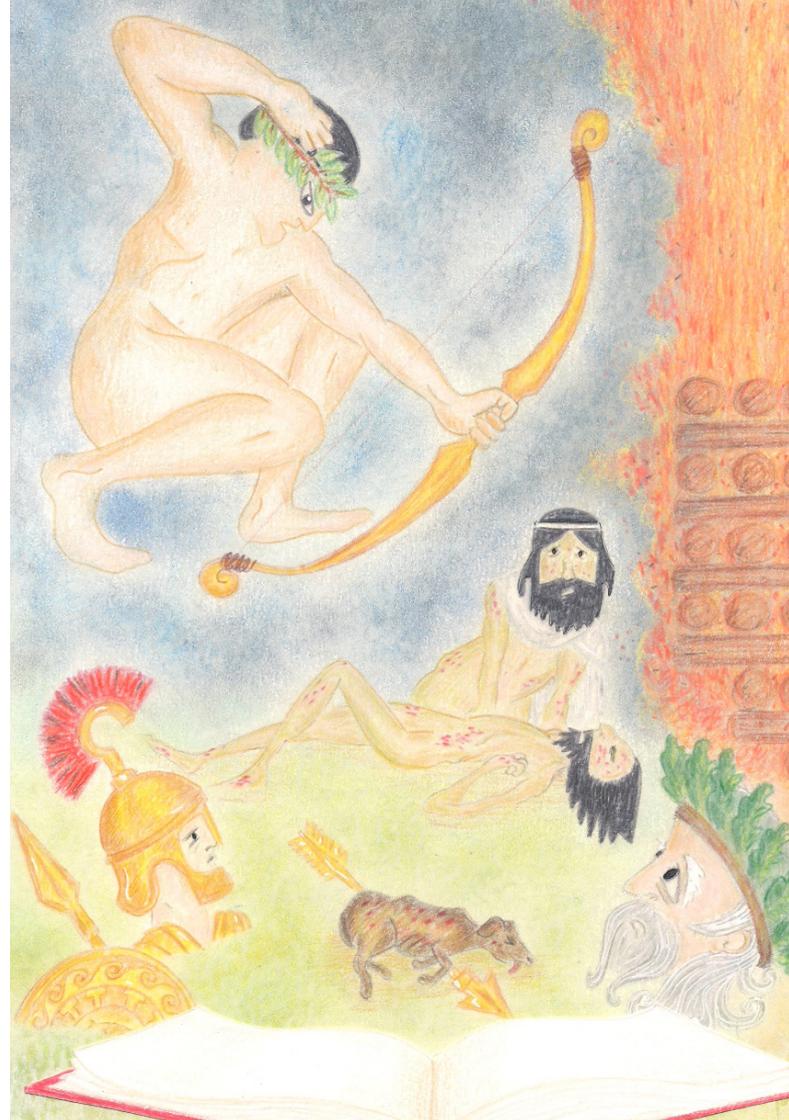
*Dans l'Illiade, neuf jours durant,  
une épidémie, dénommée « loimos »,  
s'abat sur les Grecs, forçant l'Atride  
à rendre la jeune fille à son père.*

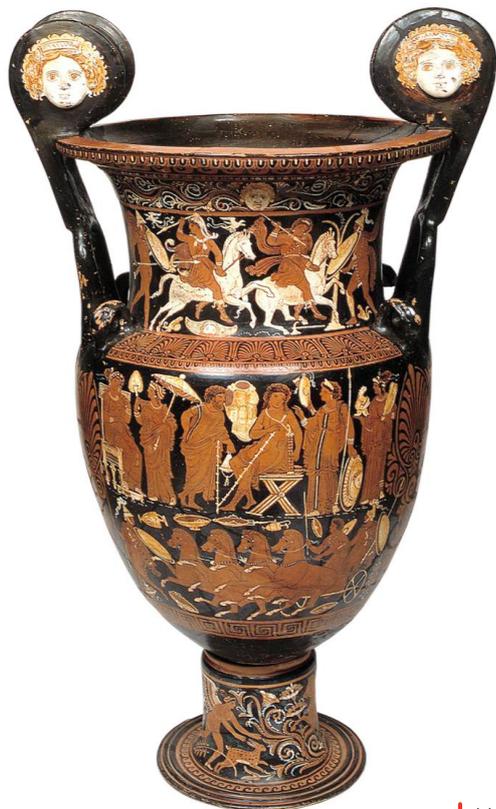
Neuf jours durant, une épidémie, dénommée *loimos*, s'abat sur les Grecs, forçant l'Atride à rendre la jeune fille à son père. C'est cet incident qui causera une réaction en chaîne allant de la vengeance d'Agamemnon contre Achille jusqu'à l'entrevue si poignante entre ce dernier et le vieux roi Priam, venu récupérer le corps mutilé de son fils, le vaillant Hector.

Si l'on parle d'épidémie – le mot grec veut dire littéralement « fléau contagieux » – aucun symptôme n'est pourtant décrit. Les traducteurs choisissent souvent le mot « peste » tout en sachant que le mot ne désigne pas nécessairement notre peste médiévale. Même la fameuse peste qui dévasta la grande cité athénienne en pleine guerre du Péloponnèse, emportant le célèbre Périclès, semble bien être le typhus.

Par contre, quelques images vont marquer les esprits pour les siècles à venir et rester dans l'inconscient collectif. D'abord, le fait que la peste soit un châtiment divin. Apollon est toujours qualifié de deux manières au début de cette épopée : Celui qui frappe au loin ou l'Archer (ce mot se dit *toxews* qui a donné « toxique »). Cette origine divine explique à elle seule l'absence

l'Iliade – Illustration  
Bénédicte Noirhomme





de symptômes ainsi que la fin immédiate de la maladie : quand l'homme ne comprendra pas ce qui lui arrive, il en appellera à la divinité.

Très peu de choses sont dites à propos du mal lui-même : les animaux sont frappés en premiers, *on voit partout des visages verts et sanguinolents de soldats à l'agonie. A la tombée de la nuit, la plaine tout entière est illuminée par d'immenses brasiers, par des bûchers sinistres où l'on a fait brûler les corps pour tenter, mais en vain, d'enrayer l'épidémie.*<sup>1</sup> Ces images hyperréalistes – les couleurs des visages qui changent, le feu purificateur, les odeurs de chairs brûlées – reviendront dans les descriptions postérieures.

Un mot encore sur le mot *épidémie* : construite sur *démos* qui veut dire *le peuple*, l'épidémie décrite en ce début de l'Iliade frappe quasi exclusivement le commun des mortels. Tous les grands héros échappent à ce fléau : eux mourront à la guerre, souvent dans des combats singuliers, seuls dignes de leur apporter une mort glorieuse. Les valeurs portées par les poèmes

*Tous les grands héros échappent à ce fléau :  
eux mourront à la guerre, souvent dans des  
combats singuliers, seuls dignes de leur  
apporter une mort glorieuse.*

homériques sont d'ordre aristocratique : ce n'est pas pour rien que le travail d'édition de cette œuvre gigantesque a été réalisé sous la tyrannie athénienne de Pisistrate. Cette première œuvre littéraire transcrit une poésie très élaborée, faite de dialectes différents, très rythmée, inspirée par une guerre de Troie qui eut bien lieu des siècles plus tôt, avant que l'écriture elle-même disparaisse. En effet, entre le moment supposé de la vraie guerre de Troie à l'époque mycénienne et l'œuvre homérique, quatre siècles se sont écoulés sans la moindre trace d'écrits.

La peste d'Apollon ne sert que de déclencheur dans la légende homérique. Comme le fameux récit de la pomme de la Discorde avait suscité l'enlèvement d'Hélène par Pâris, elle permet de lancer l'action qui s'étendra sur XXIV chants et qui se prolongera avec l'Odyssée où sont chantés les exploits d'Ulysse et son retour à Ithaque.

En rassemblant l'ensemble de la poésie homérique, Luc Ferry distingue trois idéaux philosophiques : l'idéal commun, l'idéal héroïque d'Achille et l'idéal quasi philosophique accompli par le plus rusé des Grecs<sup>2</sup>. Aux deux premiers idéaux antagonistes – Achille n'avait-il pas préféré une vie courte mais glorieuse à une longue vie sans souci dans l'ombre – le philosophe français ajoute l'idéal qui consiste à vivre en harmonie avec le cosmos, l'ordre établi par les dieux de l'Olympe.

Tous ces thèmes, toutes ces images fortes, tous ces archétypes, seront repris par moult œuvres littéraires à venir. Ne voulant choisir entre la peste et le choléra, je vous emmènerai la prochaine fois en plein XIX<sup>e</sup> siècle dans le monde de Jean Giono avec *le Hussard sur le toit*.

**Didier Georges**

(1) Luc FERRY, *L'Iliade et la guerre de Troie*, Collection « Mythologie et Philosophie, éditions PLON, 2015

(2) Luc FERRY, *ibidem* : « en allant de Troie à Ithaque, Ulysse comprend qu'il est lui-même un fragment de cet ordre cosmique et comme ce dernier est éternel, il est en quelque sorte un fragment d'éternité »



# DÉBOULONNER ? DÉBAPTISER ?

## Mémoire et imaginaire

La mémoire ne flotte pas dans l'air : elle se déploie dans un imaginaire à la fois collectif et individuel. L'imaginaire, c'est l'ensemble d'images, de représentations, de valeurs qui constituent notre culture à chaque moment de notre histoire et qui habitent aussi notre mental personnel, individuel.

Notre imaginaire nous permet de « lire » le monde, de lui donner du sens. Si on ne part pas de cette donnée, on se condamne à ne pas comprendre le débat actuel sur l'opportunité de déboulonner des statues et de débaptiser des rues.

Statue de Léopold II, maculée par les manifestants, rue des Fossés à Mons. Photo Bernard Detry.

## 1. L'imaginaire colonial du 19e siècle

Il est l'héritier de trois siècles de traite négrière, à la fois transatlantique et arabe, qui a réduit le « Noir » à l'animalité. Il est aussi l'héritier de trois siècles de colonisation du reste du monde par l'Europe, un continent que ses progrès techniques avaient amené à se croire supérieur au reste de l'humanité.

A cet imaginaire, s'ajoutent les intérêts économiques : le 19e siècle est celui de la « révolution industrielle », qui voit s'exacerber la rivalité entre pays européens pour s'emparer de territoires hors d'Europe, destinés à devenir à la fois des réservoirs de matières premières et des marchés pour les produits manufacturés.

L'imaginaire arrive donc à point nommé pour « idéaliser » des intérêts très prosaïques. Concrètement on mettra en avant des réalisations nécessaires à l'exploitation : des routes (en terre, bien sûr), des écoles (pour discipliner la main-d'œuvre), des dispensaires (pour maintenir la main-d'œuvre en bonne santé). Il n'y a pas beaucoup de « développement » dans tout ça.

L'imaginaire va permettre au racisme ou à tout le moins au paternalisme de faire des ravages. Personne ne se relève entièrement du mépris abyssal professé par la plupart des colonisateurs.



Faudra-t-il aussi déboulonner Jules Cornet ? Monument à Jules Cornet, avenue Frère-Orban à Mons. Photo B. Detry.

Ce racisme se déploiera sur base d'une pseudo-science, aujourd'hui totalement démentie par la biologie : l'existence de « races ». Le grand savant qu'était Théodore Monod écrivait déjà dans *L'émeraude des Garamantes* : *D'abord, elle n'est pas si noire que ça, notre Afrique. (...) Et dites sincèrement si vous avez déjà rencontré des Blancs qui soient vraiment blancs et des Noirs qui soient vraiment noirs... (...) Et puis, pour en revenir à « continent noir », je trouve à ce mot un je ne sais quoi de péjoratif : une âme noire ne passe pas pour bien recommandable.*

## 2. L'imaginaire actuel

Il est l'héritier de « tout ça ». Si la plupart d'entre nous se défendent d'être racistes, nous sommes pourtant encore habités par des images issues de ce passé. Cela se traduira, notamment, par un certain « humour » déployé à l'égard des ressortissants étrangers, qui le vivent comme des moqueries systématiques. Et tout le reste suit : trouver du travail, louer un appartement, épouser une personne d'autre culture est beaucoup plus difficile pour eux ou elles. Sait-on qu'en quelques années, les messages racistes et assimilés sur les réseaux sociaux sont passés de 5 à 15 pour cent ?

Dans ce contexte, l'affaire George Floyd, ajouté à l'incroyable suprémacisme blanc qui s'étale de manière dégoûtante sur les réseaux dits sociaux, a servi de « révélateur » (au sens photographique du terme). Que des policiers, de quelque pays que ce soit (il n'y a pas qu'aux Etats-Unis, loin de là...), puissent tuer ou molester des gens pour la couleur de leur peau, en affirmant ensuite systématiquement qu'il y a eu rébellion, est une pratique révoltante et beaucoup plus courante qu'on ne pense. Nous nous contentons souvent de le dire sans agir.

Texte du monument à Jules Cornet. Photo Bernard Detry

AU PROFESSEUR  
JULES CORNET  
1865 - 1929  
FONDATEUR DE LA GEOLOGIE DU CONGO.  
L'ASSOCIATION DES INGENIEURS DE LA FACULTE  
POLYTECHNIQUE DE MONS.  
"ON A VU, PAR LES CONSIDERATIONS QUE NOUS VENONS D'EXPOSER, QUELLE MASSE ENORME DE MINERAIS DE FER ET DE CUIVRE DOIT RECELER LE SOL DE LA PARTIE MERIDIONALE DU BASSIN DU CONGO"  
JULES CORNET, ADJOINT A L'EXPEDITION BIA-FRANQUI  
1891 - 1893  
(EXTRAIT DE SON MEMOIRE DE 1894, EN CONCLUSION).

*Si la plupart d'entre nous se défendent d'être racistes, nous sommes pourtant encore habités par des images issues du passé.*

Cette culture de l'impunité fait exploser les frustrations accumulées depuis si longtemps. Elles sont bien compréhensibles parce que rien ne change. Combien de policiers jugés et emprisonnés ? Combien de CV rejetés par les entreprises parce qu'on s'appelle Abdel ou Abdou ? Et on vient dire ensuite qu' « ils » ne veulent pas s'intégrer ou qu' « ils » cultivent la violence.

### 3. Pour un nouvel imaginaire

Alors, déboulonner et débaptiser ? Sans doute cela mettra-t-il du baume au cœur de ceux que nous nous plaçons à considérer comme différents : ils auront l'impression d'être entendus, pour une fois. Mais nous entrerons sciemment dans une démarche de censure du passé, totalement dépourvue de sens car le passé est ce qu'il est : plus personne ne peut le changer.

Comme le souligne Boris Cyrulnik (Le Vif, 3601), *si on continue à raisonner de façon binaire entre le bien et le mal, on favorisera la guerre des extrêmes. (...) Il est important de mener un travail de réflexion.*

Réfléchir sur le passé dans sa complexité pour mieux comprendre le présent sera plus facile à faire à partir des traces que ce passé a laissées dans nos rues et nos musées.

Il serait plus intéressant de garder ces noms et ces monuments pour les subvertir de leur fonction première : ils resteront là non plus pour exalter mais pour dénoncer, donc pour modifier notre imaginaire, notamment celui des plus jeunes car l'imaginaire se transmet de génération en génération. Sinon, une fois les statues retirées, tout continuera comme avant.

La vraie question devrait être : que faisons-nous pour lutter contre le racisme et pour réparer le préjudice infligé ?

Jean Schils

# LA MÉMOIRE DE LA COLONISATION A MONS

## Une plaque remise en question

20

Lorsque vous traversez le porche de l'Hôtel de Ville, espace extrêmement symbolique, plusieurs plaques commémoratives sont présentes. Toutes sont en lien avec la Grande Guerre sauf la première sur la gauche. Celle-ci met à l'honneur les pionniers montois partis au Congo lors des premières vagues de colonisation de la deuxième moitié du XIXe siècle. Nous allons, dans cet article, vous présenter l'histoire de la pose de cette plaque et vous relater son histoire récente dans un contexte difficile de travail de mémoire de la décolonisation.

*Cette plaque met à l'honneur  
les pionniers montois partis au Congo  
lors des premières vagues de colonisation  
de la deuxième moitié du XIXe siècle.*

En juin 1930, la Ligue du Souvenir Congolais fait parvenir à la Ville de Mons un courrier en faveur de la réalisation d'une plaque commémorative à la mémoire des habitants de la commune qui « succombèrent en Afrique au service de l'œuvre congolaise, avant l'annexion du Congo à la Belgique, c'est-à-dire le 15 novembre 1908 »<sup>1</sup>. Les autorités communales prennent la décision, en septembre de la même année, de confier la réalisation d'une plaque en bronze à placer dans le porche de l'Hôtel de Ville<sup>2</sup>. L'exécution de celle-ci est confiée à l'élève lauréat de 1930 de l'Académie des Beaux-Arts sur proposition de la direction. L'élève retenu est Arthur Régnier, de Pâturages.

Inauguration du monument à l'honneur des Pionniers  
Montois du Congo le 19 juin 1932,  
© Archives de la Ville de Mons.

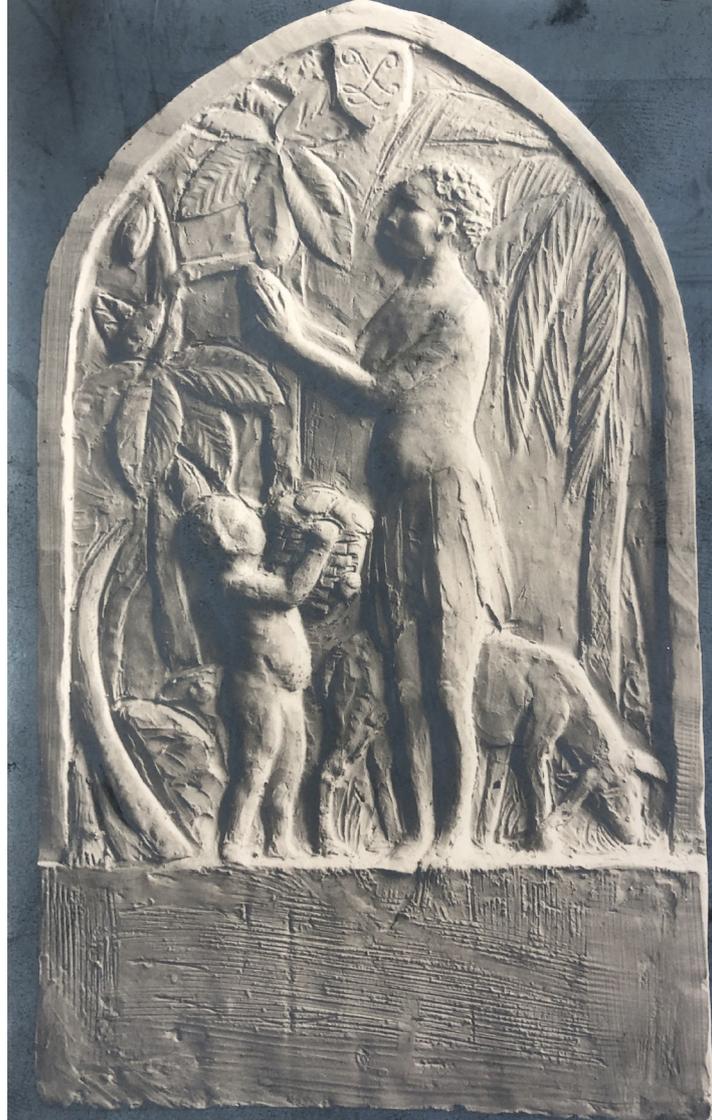


Il réalise deux projets à l'attention du Collège et le 30 mars 1931, c'est celui d'une femme récoltant des fèves de cacao avec un enfant qui est sélectionné. Le Conseil communal valide l'ensemble du projet le 21 avril 1931 même si la décision de principe de la réalisation d'une plaque date du 14 octobre 1930. L'œuvre mesure 2m40 sur 1m40 afin d'être en harmonie avec les autres plaques déjà présentes. Il est décidé d'indiquer le nom des pionniers décédés au Congo et c'est le Cercle Congolais de Mons, fondé en 1907, qui se charge de ce travail.

22 Les noms sont indiqués par ordre d'ancienneté du décès. Ils comportent l'année de naissance, l'année de décès et le lieu où le pionnier est inhumé au Congo<sup>3</sup>. Le fondeur de ce bronze est le sculpteur Verbeyst de Bruxelles et le coût total de celui-ci est de 18.000 francs tout compris.

Le monument est inauguré le 19 juin 1932 dans le cadre des journées coloniales organisées par la Ville de Mons. La cérémonie est rehaussée par la présence de LL. AA. RR les

Proposition de l'artiste au Collège communal  
pour la réalisation du monument,  
© Archives de la Ville de Mons.





princes royaux, le Duc et la Duchesse de Brabant, à savoir Astrid et Léopold de Belgique. Dans le discours de la Ligue du Souvenir Congolais les motivations de la réalisation de cette plaque sont exposées : *Quant à Mons, les glorieux noms gravés sur ce mémorial attestent sa participation à la tâche humanitaire entreprise par le Roi Léopold II dans le centre de l'Afrique*<sup>4</sup>.

La conclusion du discours prononcé par le Bourgmestre de Mons, Victor Maistriau, est du même acabit : *Reportons notre pensée une fois de plus sur Léopold II dont la grande ombre plane sur nous en ce moment, saluons et honorons les Montois qui sont morts pour la Colonie et ainsi pour la Patrie et la Civilisation*<sup>5</sup>. Par la suite, durant plusieurs années, les associations de vétérans ayant participé à l'exploration du Congo organiseront des cérémonies commémoratives annuelles sous le porche de l'Hôtel de Ville.

*Durant plusieurs années, les associations de vétérans ayant participé à l'exploration du Congo organiseront des cérémonies commémoratives annuelles sous le porche de l'Hôtel de Ville.*

En 2017, le conseiller communal libéral Georges-Louis Bouchez, propose une motion ayant comme objectif l'installation d'une plaque commémorative de l'indépendance du Congo et de son père fondateur Patrice Lumumba sous le porche de l'Hôtel de Ville<sup>6</sup>. Il justifie sa demande en soulignant la nécessité d'avoir une histoire partagée et commune avec les membres de la diaspora congolaise présente à Mons, qui avoisine environ 1500 personnes.

24 Il souhaite remettre dans son contexte la plaque présente dans le porche afin de mettre en relief et en évidence cet aspect de notre histoire. S'ensuit le jeu politique communal assez virulent à cette époque-là à Mons, qui se conclut par l'unanimité des partis politiques sur le fond du travail de mémoire ; mais des dissensions apparaissent sur les formes qu'il doit prendre.

Pour déterminer la forme en question, le Bourgmestre de Mons, Elio Di Rupo, souhaite faire participer la communauté congolaise présente à Mons. Le 7 novembre, il rencontre les associations de la communauté congolaise (près d'une trentaine venant de toute la Belgique francophone) afin de discuter du projet d'une nouvelle plaque mais surtout de son contenu. Il conclut, dans un

## *Aujourd'hui, il est plus que temps de revoir notre histoire et de travailler notre mémoire de façon commune et collaborative*

communiqué de presse que : *La vérité a ses droits. J'ai entendu la volonté légitime des participants de pouvoir accompagner la mise en œuvre de la plaque commémorative par une communication adaptée au grand public, afin que l'histoire du Congo soit mieux connue en Belgique. Je partage cette volonté de pédagogie : il est en effet important de recontextualiser l'histoire du Congo, notamment à l'attention des jeunes générations<sup>7</sup>.*

Une deuxième réunion a lieu le 8 janvier où deux textes sont soumis à l'approbation des diverses associations. Le premier a comme objectif de reconnaître l'indépendance du Congo : *À la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour l'indépendance du Congo et en particulier de Patrice Emery Lumumba, 1er Premier Ministre du Congo indépendant, assassiné le 17 janvier 1961 avec ses compagnons Maurice Mpolo et Joseph Okito à cause de leurs convictions.* Le second texte rappelle

le contexte de la création de la plaque, mais surtout le travail de mémoire qui y est associé : *Durant l'entre-deux-guerres, dans la majorité des communes de Belgique, des monuments ont vu le jour afin de mettre en exergue les Belges qui se sont rendus au Congo dans le cadre de missions d'exploration ou de colonisation. À l'époque, le Congo était une colonie dépendante de la Belgique. En 2001, la commission d'enquête parlementaire a recommandé d'effectuer un travail de Mémoire. En 2017, le Conseil communal a décidé de mettre en lumière les acteurs de l'Indépendance du Congo pour rappeler l'importance des peuples à disposer d'eux-mêmes.*

Durant toute cette procédure, l'archiviste-historien<sup>8</sup> de la Ville de Mons était aussi présent afin de conseiller le Bourgmestre et de trouver un juste compromis avec les associations de la diaspora congolaise, dans l'objectif de contextualiser l'histoire de la pose de la plaque. Le travail collaboratif entre les associations congolaises et les équipes de la Ville de Mons s'est déroulé sereinement et les réunions furent très constructives.

Plaque commémorative des Pionniers  
Montois du Congo avec les ajouts  
réalisés en 2018, © C. Rousman, 2020.



Le 20 octobre 2018, la nouvelle plaque en bronze est inaugurée en dessous de la plaque en l'honneur des pionniers (qui dut être remontée d'une vingtaine de centimètres) avec les deux textes, le premier en bronze et le deuxième en-dessous sur une plaque de plexiglas avec l'écriture en blanc afin de bien distinguer la portée des deux textes.

En conclusion, il est intéressant de constater que, selon les époques, une plaque telle que celle-ci peut être investie de significations différentes. Aujourd'hui, il est plus que temps de revoir notre histoire et de travailler notre mémoire de façon commune et collaborative avec tous les acteurs de ce passé afin de proposer une nouvelle lecture de ces monuments. Le travail réalisé à la Ville de Mons peut être pris en exemple mais on ne pourra jamais le considérer comme terminé. Dans ce cadre, le Mons Memorial Museum, proposera dès 2022 une exposition temporaire sur ce thème.

### Corentin Rousman

Conservateur Mémoire et Histoire Militaire  
au Pôle Muséal de la Ville de Mons

(1) Courrier du 1<sup>er</sup> juin 1930 de la Ligue du Souvenir Congolais à la ville de Mons, dans *Bâtiment divers, mémorial-Érection. Érection d'un mémorial aux Montois morts en Afrique au service de l'œuvre congolaise, antérieurement à l'annexion du Congo à la Belgique*, A.V.M., Fonds Travaux, n° 227.

(2) Extrait du procès-verbal de la séance du Collège des Bourgmestre et Echevins du vendredi 12 septembre 1930 dans, *Bâtiment divers, ...*, n° 227.

(3) Courrier du cercle congolais du 10 octobre 1931 au Bourgmestre de Mons, dans *Bâtiment divers, ...*, n° 227.

(4) Discours de la Ligue du Souvenir Congolais, dans *Inauguration d'un mémorial aux Montois morts en Afrique au service de l'œuvre congolaise, antérieurement à l'annexion du Congo à la Belgique : Cérémonie : Visite de LL.AA.RR. le Prince Léopold et la Princesse Astrid*, dans AEM, AVM, fonds semi-inventorié, n° 1199.

(5) Discours des Autorités communales de Mons prononcé le 19 juin 1932, Dans *Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux*, supplément au numéro de Juillet 1932, Bruxelles, p. 10.

(6) Délibération du Conseil Communal de la Ville de Mons du 12 septembre 2017.

(7) Communiqué de presse de la Ville de Mons du 7 novembre 2017.

(8) Corentin Rousman, Licencié en Histoire de l'UCLouvain.

Interface a fait peau neuve !



Vous aimez ?

Vous aussi, faites appel à un  
**professionnel** pour votre  
communication/marketing.



Sites web

Créations graphiques

Stratégies

[www.crearo-agency.com](http://www.crearo-agency.com)

[info@crearo.net](mailto:info@crearo.net)

0496 65 05 95



## La Maison de la Mémoire vous intéresse ?

- Consultez notre site Web : [www.mmemoire.be](http://www.mmemoire.be)
- Contactez nous :
  - E-mail : [maisondelamemoire.mons@gmail.com](mailto:maisondelamemoire.mons@gmail.com)
  - Facebook : Maison de la Mémoire de Mons
  - téléphone au 065/35 26 97 (Jean Schils)
- Soutenez nous :
  - par votre cotisation : 25 €
  - ou par votre abonnement : 12 €
  - compte BE62 7765 9814 6961 de la Maison de la Mémoire de Mons



*Nous sommes à l'écoute de vos suggestions ou demandes de renseignements.*

*Rejoignez notre Groupe Porteur.*

*Merci pour votre intérêt.*

**Site Internet** : <http://www.mmemoire.be> | **E-mail** : [maisondelamemoire.mons@gmail.com](mailto:maisondelamemoire.mons@gmail.com) |

**Editeur responsable** : Jean Schils, rue des Sœurs Noires, 2 – 7000 MONS